
VERS UN | REACHING CHEZ-SOI | HOME

Toxicomanie,
consommation de
substances et itinérance
– Une analyse des
dénombrements
ponctuels coordonnés à
l'échelle nationale





Toxicomanie, consommation de substances et itinérance – Une analyse des dénombrements ponctuels coordonnés à l'échelle nationale

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, MP3, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY, ou PDF accessible) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2021

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em12-75/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-37176-4

EDSC

N° de cat. : SSD-243-01-21F



Table des matières

Remerciements.....	3
Auteurs et chercheurs principaux.....	3
Faits saillants du rapport.....	4
Introduction.....	5
Méthodologie	5
Source et échantillonnage des données	5
Limites	6
Résultats des dénombrements ponctuels de la dépendance ou de la consommation de substances	7
Perte de logement attribuée à la dépendance ou à la consommation de substances.....	7
Raisons supplémentaires de la perte de logement	8
Variations régionales.....	9
Caractéristiques démographiques.....	10
Identité de genre, âge et situation familiale	10
Nouveaux arrivants au Canada	12
Identité autochtone	13
Ancien combattant.....	14
Expérience de l'itinérance	15
Lieux	15
Première expérience d'itinérance	17
Itinérance chronique et épisodique	18
Sources de revenus	20
Comparaisons entre les dénombrements ponctuels de 2016 et de 2018	21
Sommaire	23
Glossaire.....	25
Annexe A : Vers un chez-soi – communautés désignées ayant participé à l'enquête Tout le monde compte de 2018	28
Annexe B : Enquête Tout le monde compte de 2018	29
Annexe C : Ressources du programme Vers un chez-soi	32
Références.....	33
Liste des figures	34
Liste des acronymes.....	34



Remerciements

Emploi et développement social Canada remercie les communautés, le groupe de travail national sur les dénombrements ponctuels et les experts du Canada qui ont contribué à la mise en œuvre des dénombrements ponctuels coordonnés de 2016 et de Tout le monde compte 2018. Nous tenons également à remercier les équipes locales, qui se sont appuyées sur des personnes dévouées travaillant avec les organismes de services aux sans-abri, le personnel municipal, les services d'urgence et les bénévoles qui ont pris le temps de parler avec les personnes en situation d'itinérance, d'écouter leur histoire et de comprendre leurs besoins.

Auteurs et chercheurs principaux

- Sajidul Quayum, analyste
- Patrick Hunter, Ph.D., analyste
- Jacqueline Rivier, Ph.D., analyste
- Ian Cooper, Ph.D., gestionnaire
- Nancy Baker, directrice



Faits saillants du rapport

En 2018, dans le cadre du deuxième dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale intitulé Tout le monde compte, on a interrogé 19 536 personnes dans 61 communautés sur leur expérience de l'itinérance. Ce rapport analyse les réponses des personnes qui ont indiqué que la dépendance ou la consommation de substances était la raison de leur récente perte de logement.

Voici les principales conclusions du rapport :

- La toxicomanie ou la consommation de substances est la raison la plus souvent citée pour expliquer la perte de logement. Plus du quart (25,1 %) des personnes interrogées ont indiqué que la dépendance ou la consommation de substances était l'une des raisons de leur plus récente perte de logement.
- La proportion de répondants masculins déclarant que leur dépendance ou consommation de substances était à l'origine de la perte de leur logement (27,6 %) était plus élevée que pour les répondantes (21,0 %) et les répondants à genre divers (22,7 %).
- La proportion de personnes ayant déclaré une dépendance ou une consommation de substances augmente avec le temps passé sans domicile, passant de 19,0 % à 0-2 mois à 28,2 % pour ceux qui ont déclaré plus de 6 mois d'itinérance au cours de l'année précédente.
- La proportion de répondants ayant déclaré une dépendance ou une consommation de substances était semblable entre ceux qui se sont identifiés comme Autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits ou ascendance autochtone) (27,7 %) et non Autochtones (27,2 %). Toutefois, une proportion plus élevée de femmes autochtones interrogées ont déclaré que la dépendance ou la consommation de substances était la raison de la perte de leur logement (27,9 %) par rapport aux femmes non autochtones interrogées (21,4 %).
- Dans les communautés où ont été menées des enquêtes ponctuelles en 2016 et 2018, la prévalence des personnes ayant indiqué que la dépendance ou la consommation de substances était la raison de la perte de leur logement est passée de 20,9 % à 26,0 %. Des augmentations ont été observées pour chaque groupe d'âge, en particulier pour les jeunes et les adultes.



Introduction

On estime que la consommation de substances touche plus d'un cinquième de la population canadienne et qu'elle est plus fréquente chez les personnes en situation d'itinérance¹. Les conséquences négatives associées à la consommation de substances, comme une mauvaise santé mentale et physique, peuvent être amplifiées lorsqu'elles sont combinées à l'itinérance ou au risque de se retrouver dans la rue².

Vers un chez-soi, la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance lancée en avril 2019, est un programme communautaire visant à lutter contre l'itinérance au Canada et à la réduire. Le programme soutient des initiatives comme le dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale, qui comprend une enquête sur les personnes en situation d'itinérance à l'intérieur et à l'extérieur des refuges. S'appuyant sur les données des dénombrements ponctuels coordonnés à l'échelle nationale de 2016 et 2018³, ce rapport contribue à la compréhension de l'itinérance et de la consommation de substances au Canada. On y analyse notamment les réponses de ceux qui ont indiqué que leur dépendance ou consommation de substances est à l'origine de la perte de leur logement. Comprendre la relation entre la consommation de substances et l'itinérance peut aider à éclairer la création de politiques et de programmes, ainsi que de stratégies ciblées de prévention et d'intervention en matière de logement pour les personnes dans le besoin.

Méthodologie

Source et échantillonnage des données

Ce rapport analyse les données du sondage des dénombrements ponctuels de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale. Le premier dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale a été effectué dans 32 communautés en mars et avril 2016. Le deuxième dénombrement a eu lieu en 2018, au cours de la même période de deux mois, dans 61 communautés⁴ participantes. Les dénombrements ponctuels donnent un aperçu de l'itinérance dans une communauté à un jour donné, y compris des personnes en situation d'itinérance dans

1. Santé Canada 2013; Grinman et coll. 2010; Vega et coll. 2002.

2. Thompson et coll., 2013.

3. EDSC 2019; EDSC 2017b.

4. Les données de la région métropolitaine de Vancouver ne font pas partie de l'analyse. Le dénombrement de la région métropolitaine de Vancouver a été effectué en 2017 et a utilisé une terminologie qui ne correspond pas à celle du dénombrement ponctuel de 2018.



des refuges, à l'extérieur des refuges et dans des logements de transition. Ils peuvent également comprendre les personnes en situation d'itinérance qui se trouvent dans un établissement de soins de santé ou un établissement correctionnel ou qui sont hébergées par d'autres personnes parce qu'elles n'ont pas accès à une résidence permanente. Sauf indication contraire, les données présentées dans ce rapport proviennent du dénombrement ponctuel de 2018. Des données supplémentaires sont fournies par le dénombrement ponctuel de 2016 à des fins de comparaison.

Pour le dénombrement ponctuel de 2018, les communautés participantes ont adopté des directives et une méthodologie de dénombrement ponctuel basées sur un guide⁵ préparé par EDSC⁶ à partir des commentaires des communautés ayant participé au dénombrement ponctuel coordonné de 2016 et avec l'aide du groupe de travail national sur les dénombrements ponctuels. Les dénombrements ponctuels coordonnés à l'échelle nationale comprennent une enquête de 14 questions normalisées. L'une de ces questions est une question à choix multiples sur les raisons de la dernière perte de logement du répondant : « Que s'est-il passé pour que vous perdiez votre dernier logement? ». Les répondants sont invités à indiquer tous les facteurs, parmi une liste de 12 réponses possibles, qui ont contribué à la perte de leur logement. L'un de ces facteurs est « Dépendance ou consommation de substances » (ci-après DCS). Lors du dénombrement ponctuel de 2018, 13 432 personnes ont répondu à cette question, dont 3 377 ont indiqué la DCS comme l'une des raisons de leur plus récente perte de logement. Les 10 055 autres personnes pour qui la DCS n'était pas à l'origine de la plus récente perte de leur logement sont utilisées à des fins de comparaison tout au long du rapport.

Limites

Il est important de noter que la question utilisée pour établir la taille de l'échantillon pour ce rapport ne porte pas directement sur la consommation de substances. Par conséquent, le type de substance ou la gravité de la consommation ne font pas partie de l'analyse. Le groupe examiné dans ce rapport est composé des 3 377 répondants qui ont déclaré que leur dépendance ou consommation de substances était la raison de la perte de leur logement au moment de l'enquête. Cela ne signifie pas que la DCS n'a pas contribué à la perte de logement à un moment antérieur pour les 10 005 autres répondants à l'enquête. Ce dernier groupe peut également comprendre des

5. Le guide a été mis à jour à l'automne 2019 et peut être consulté sur le site Web du Homelessness Learning Hub : homelessnesslearninghub.ca/ (en anglais seulement).

6. EDSC 2017a.



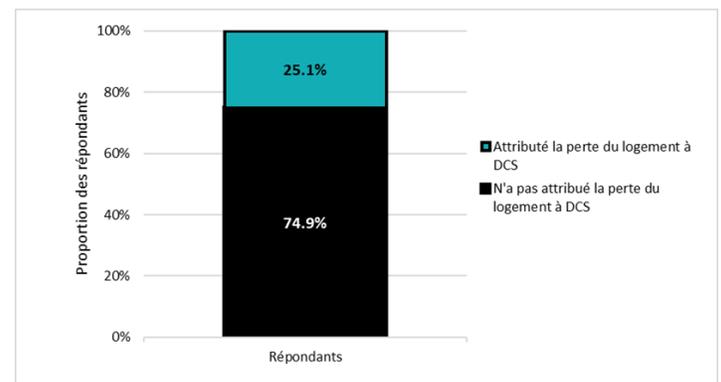
toxicomanes qui ont estimé avoir perdu leur logement en raison de facteurs non liés à la dépendance ou à la consommation de substances, comme l'expulsion ou un conflit avec un propriétaire. De plus, il se peut qu'un répondant n'ait pas cité la DCS comme raison de sa perte de logement par crainte de la stigmatisation qui y est associée, ce qui peut entraîner une sous-déclaration de la consommation de substances⁷.

Résultats des dénombrements ponctuels de la dépendance ou de la consommation de substances

Perte de logement attribuée à la dépendance ou à la consommation de substances

Sur les 13 432 personnes qui ont répondu à la question « Qu'est-ce qui vous a fait perdre votre dernier logement? » 3 377 répondants (25,1 %) ont indiqué que la DCS était à l'origine de la perte de logement⁸, alors que ce n'était pas le cas pour 10 055 répondants (74,9 %). Voir la figure 1. « Dépendance ou consommation de substances » est le facteur le plus fréquemment cité, suivi par « Incapacité à payer le loyer ou l'hypothèque » (19,1 %) et de « Conflit avec le conjoint ou le partenaire » (14,5 %).

Figure 1. Dépendance et consommation de substances à l'origine de la perte récente d'un logement



Source : Tout le monde compte 2018

7. Khandor et coll. 2009; Grinman et coll. 2010.

8. Ces pourcentages sont inférieurs à ceux d'autres études sur la consommation de drogues chez les personnes en situation d'itinérance (par exemple, Grinman et coll. 2010).



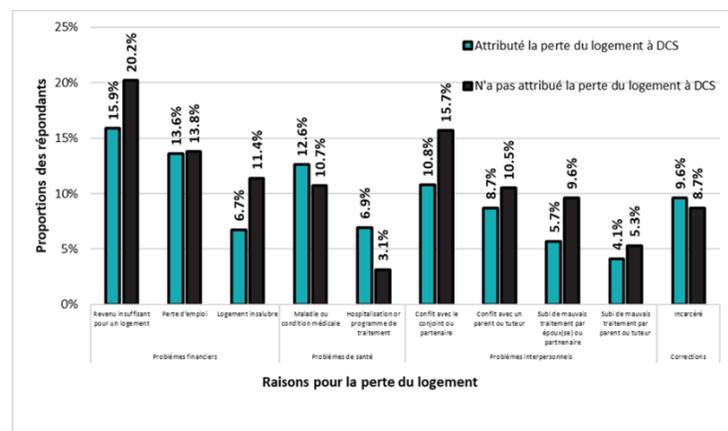
Raisons supplémentaires de la perte de logement

Pour ceux qui ont déclaré la DCS, la deuxième raison la plus fréquemment citée pour la perte du logement était « Incapacité à payer le loyer ou l’hypothèque ». Par rapport aux personnes n’ayant pas déclaré de DCS, celles qui ont déclaré une DCS étaient plus susceptibles de déclarer des problèmes de santé comme facteurs ayant contribué à la perte de leur logement. Les répondants ayant indiqué la DCS étaient plus nombreux à indiquer « Maladie ou problème médical » (12,6 %) que les répondants n’ayant pas indiqué de DCS (10,7 %), et étaient plus de deux fois plus nombreux à indiquer « Hospitalisation ou programme de traitement » (6,9 %) par rapport aux répondants n’ayant pas indiqué de DCS (3,1 %). En outre, les répondants ayant indiqué une DCS étaient également plus nombreux à déclarer « Incarcération » (9,6 %), par rapport aux répondants n’ayant pas indiqué de DCS (8,7 %), comme facteur ayant contribué à la perte de leur logement.

Pour les répondants n’ayant pas indiqué de DCS, « Incapacité à payer le loyer ou l’hypothèque » et « Conflit avec le conjoint ou le partenaire » sont les raisons les plus

fréquemment citées pour expliquer la perte du logement. Les répondants n’ayant pas indiqué de DCS étaient généralement plus susceptibles de signaler des problèmes financiers comme « Incapacité à payer le loyer ou l’hypothèque » (20,2 %) que les répondants qui ont associé une DCS à leur récente perte de logement (15,9 %), et étaient plus susceptibles de déclarer des « Conditions de logement dangereuses » (11,4 %) que les répondants ayant indiqué une DCS (6,7 %). Les répondants n’ayant pas indiqué de DCS sont également plus nombreux à avoir signalé des problèmes interpersonnels tels que « Conflit avec un conjoint ou un partenaire » (15,7 %) que ceux qui ont indiqué une DCS (10,8 %).

Figure 2. Raisons supplémentaires de la perte de logement



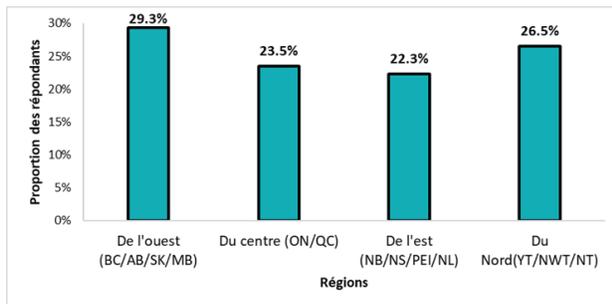
Source : Tout le monde compte 2018



Variations régionales

Il y a eu quelques variations géographiques dans la déclaration de la DCS comme raison de la perte de logement. Les répondants des provinces de l'Ouest (29,3 %) et des territoires du Nord (26,5 %) étaient plus susceptibles d'indiquer une DCS que ceux des provinces centrales (23,5 %) et de l'Atlantique (22,3 %). Voir la figure 3.

Figure 3. Répartition géographique des personnes interrogées ayant indiqué une DCS

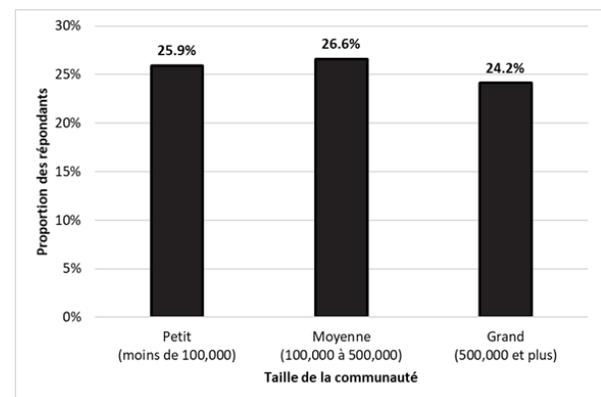


Source : Tout le monde compte 2018

On a observé peu de différences dans la prévalence de la DCS entre les petites, moyennes et grandes communautés (figure 4). Les répondants des communautés de taille moyenne, comptant une population de 100 000 à 500 000 habitants, étaient les plus susceptibles d'indiquer la DCS comme

un facteur ayant entraîné la perte de leur logement (26,6 %). À l'inverse, les répondants des grandes communautés de plus de 500 000 habitants étaient les moins susceptibles d'indiquer la DCS comme raison de la perte de leur logement (24,2 %).

Figure 4. Taille de la communauté des répondants ayant indiqué une DCS



Source : Tout le monde compte 2018

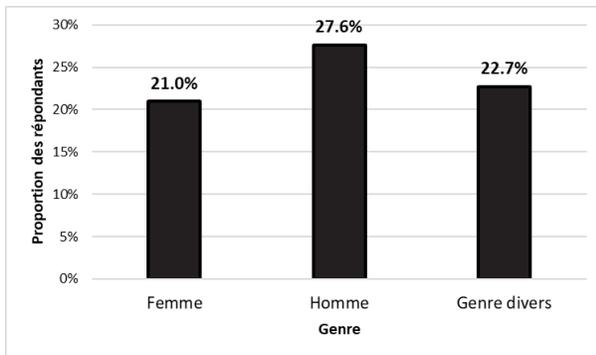


Caractéristiques démographiques

Identité de genre, âge et situation familiale

Les hommes étaient les plus susceptibles d'indiquer la DCS pour expliquer la perte de leur logement (27,6 %), par rapport aux femmes (21,0 %) et aux répondants de genre divers (22,7 %). Voir la figure 5.

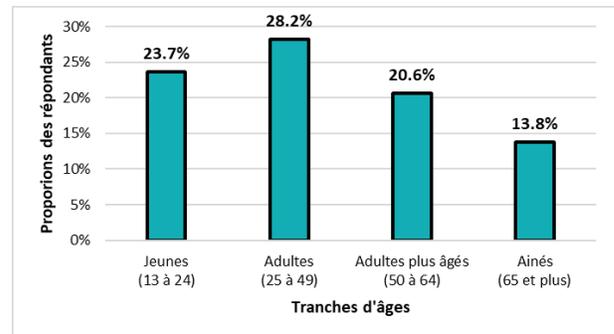
Figure 5. Répartition selon le sexe des personnes interrogées ayant indiqué une DCS



Source : Tout le monde compte 2018

Si l'on compare la proportion de répondants ayant indiqué une DCS dans les différentes tranches d'âge, ce sont les adultes qui arrivent au premier rang (28,2 %), suivis des jeunes (23,7 %), des adultes plus âgés (20,6 %) et finalement des personnes âgées (13,8 %). Voir la figure 6.

Figure 6. Répartition des répondants indiquant une DCS selon leur tranche d'âge

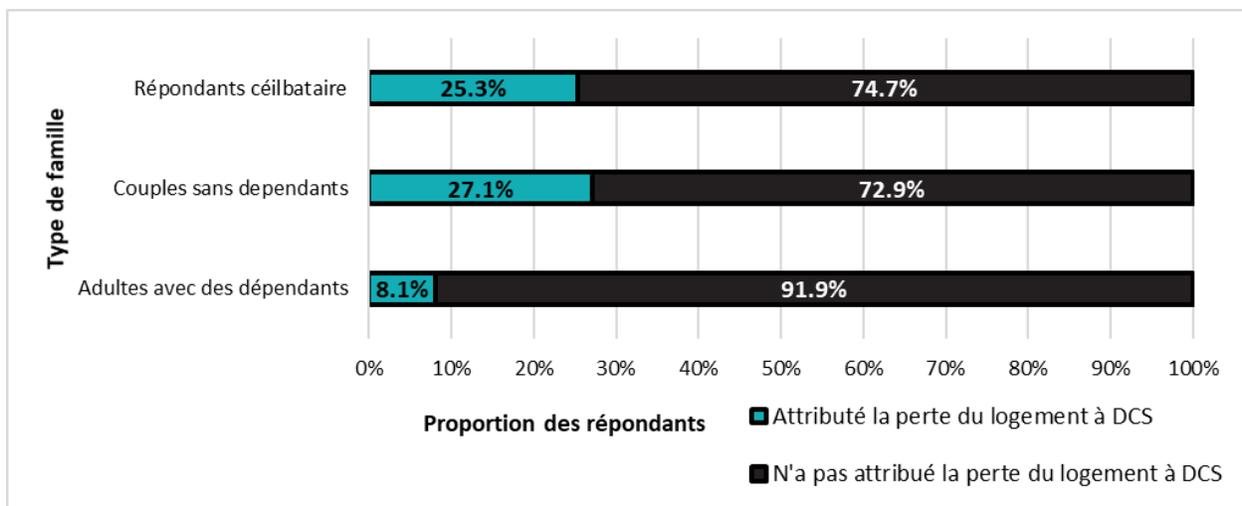


Source : Tout le monde compte 2018



Une proportion significativement plus faible d'adultes ayant des personnes à charge (8,1 %) ont indiqué que la DCS était la raison de leur perte de logement, par rapport aux répondants célibataires (25,3 %) et aux couples sans personnes à charge (27,1 %). Voir la figure 7. Parmi les familles, la probabilité d'indiquer la DCS comme raison de leur perte de logement diminue à mesure que la taille de la famille augmente. Par exemple, les familles monoparentales avec une personne à charge (famille de deux personnes) étaient plus susceptibles d'indiquer une DCS comme raison de la perte de logement (9,4 %) que celles ayant trois personnes à charge ou plus (4,3 %).

Figure 7. Types de familles



Source : Tout le monde compte 2018

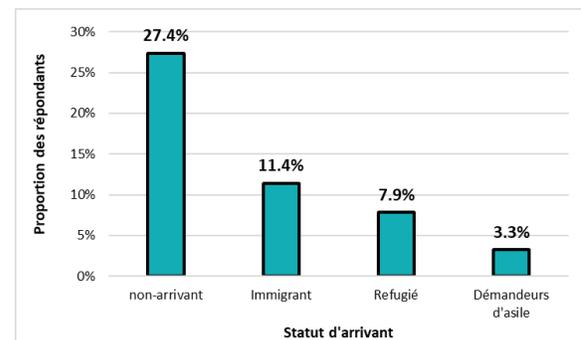


Nouveaux arrivants au Canada

Les répondants qui sont venus au Canada en tant qu'immigrants (11,4 %), réfugiés (7,9 %) ou demandeurs d'asile (3,3 %) étaient moins susceptibles d'indiquer que la DCS était un facteur ayant contribué à la perte de leur logement que ceux qui ne se sont pas identifiés comme nouveaux arrivants⁹ (27,4 %). Voir la figure 8. Parmi tous les répondants qui se sont identifiés comme nouveaux arrivants, plus ils étaient au Canada depuis longtemps, plus ils étaient susceptibles de déclarer que la consommation de substances était un facteur ayant contribué à la perte de leur logement. Ceux qui étaient au Canada depuis cinq ans

ou plus (12,7 %) étaient plus nombreux à déclarer que la consommation de substances avait entraîné la perte de leur logement que ceux qui étaient au Canada depuis un à cinq ans (2,9 %), et que ceux qui étaient au Canada depuis moins de 12 mois (0,6 %).

Figure 8. Répartition des répondants ayant indiqué une DCS selon leur statut de nouvel arrivant



Source : Tout le monde compte 2018

9. Ce groupe de répondants comprend les personnes nées au Canada et peut également comprendre des personnes nées à l'étranger et venues au Canada en tant que travailleurs étrangers temporaires ou avec un visa d'étudiant.



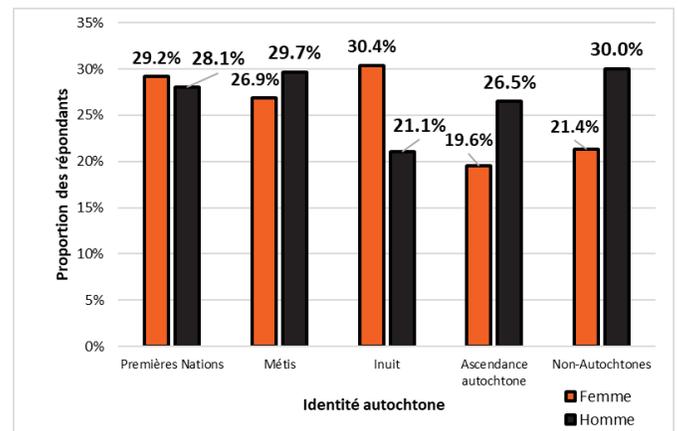
Identité autochtone

La proportion de répondants¹⁰ autochtones qui ont indiqué la DCS comme raison de la perte de leur logement (27,7 %) est semblable à la proportion de répondants non autochtones (27,2 %). Parmi les répondants qui se sont identifiés comme Autochtones, une proportion légèrement plus élevée de membres des Premières Nations (28,4 %) et de Métis (28,8 %) ont déclaré que la DCS avait entraîné la perte de leur logement que les Inuits (24,4 %) et les personnes d'ascendance autochtone (24,1 %).

Une plus grande proportion de femmes qui se sont identifiées comme Autochtones (27,9 %) ont déclaré que la DCS était à l'origine de la perte de leur logement, par rapport aux femmes non Autochtones (21,4 %). Inversement, la proportion de répondants masculins ayant déclaré que la DCS expliquait la perte de leur logement était plus faible pour les hommes

autochtones (27,8 %) que pour les hommes non autochtones (30,0 %). Alors que chez les répondants non autochtones les répondants masculins étaient plus susceptibles que les femmes de signaler une consommation de substances, les répondants et les répondantes qui se sont identifiés comme Autochtones étaient relativement aussi nombreux à déclarer que la DCS avait entraîné la perte de leur logement.

Figure 9. Identité autochtone des répondants ayant indiqué une DCS



Source : Tout le monde compte 2018

10. Les répondants qui se sont identifiés comme faisant partie des Premières Nations, comme Métis, comme Inuits ou d'ascendance autochtone; à l'exclusion des répondants qui ont indiqué qu'ils étaient de nouveaux arrivants au Canada.

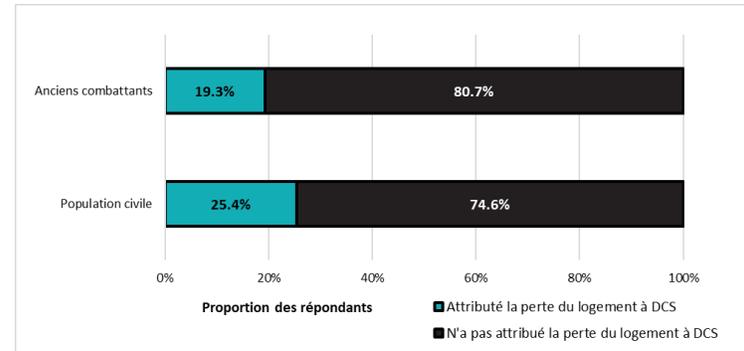


Ancien combattant

Les répondants qui se sont identifiés comme ancien combattant ou comme ancien membre de la GRC représentaient 3,5 % de tous ceux qui ont indiqué avoir perdu leur logement en raison de leur DCS. Les anciens combattants (19,0 %) étaient moins susceptibles que les civils (25,4 %) d'attribuer leur perte de logement à la DCS (figure 10). Cette tendance est constante dans tous les groupes d'âge, à l'exception des personnes âgées, dont les taux sont comparables pour les anciens combattants (15,4 %) et les civils (13,7 %). Toutefois, le nombre d'anciens combattants qui déclarent

avoir consommé des substances, en particulier parmi les personnes âgées ou les femmes, est trop faible pour que l'on puisse tirer des conclusions significatives.

Figure 10. Ancien combattant



Source : Tout le monde compte 2018

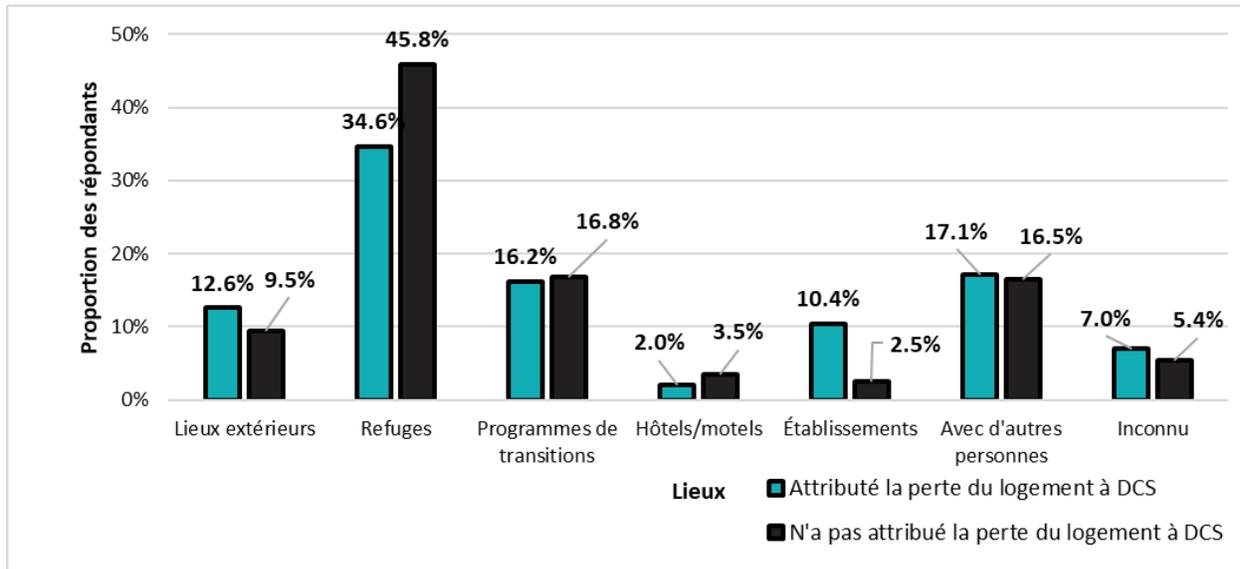


Expérience de l'itinérance

Lieux

Les répondants, qu'ils indiquent ou non une DCS, étaient les plus susceptibles de déclarer avoir fréquenté un refuge le jour du dénombrement (figure 11). Cependant, les répondants qui n'ont pas indiqué la DCS comme raison de leur récente perte de logement étaient plus susceptibles d'indiquer avoir fréquenté un refuge (45,8 %) que ceux qui ont indiqué une DCS (34,6 %). Les répondants qui ont indiqué la DCS comme raison de la perte de leur logement étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils étaient restés dans des établissements (10,4 %) ou des lieux extérieurs (12,6 %) que les répondants n'ayant pas indiqué de DCS (2,5 % et 9,5 %, respectivement). Le terme « établissements » désigne les établissements qui sont réglementés par des organismes fédéraux, provinciaux ou municipaux, comme les hôpitaux, les centres de traitement, les prisons, les établissements pénitentiaires et les centres de détention.

Figure 11. Lieu indiqué le jour du dénombrement



Source : Tout le monde compte 2018

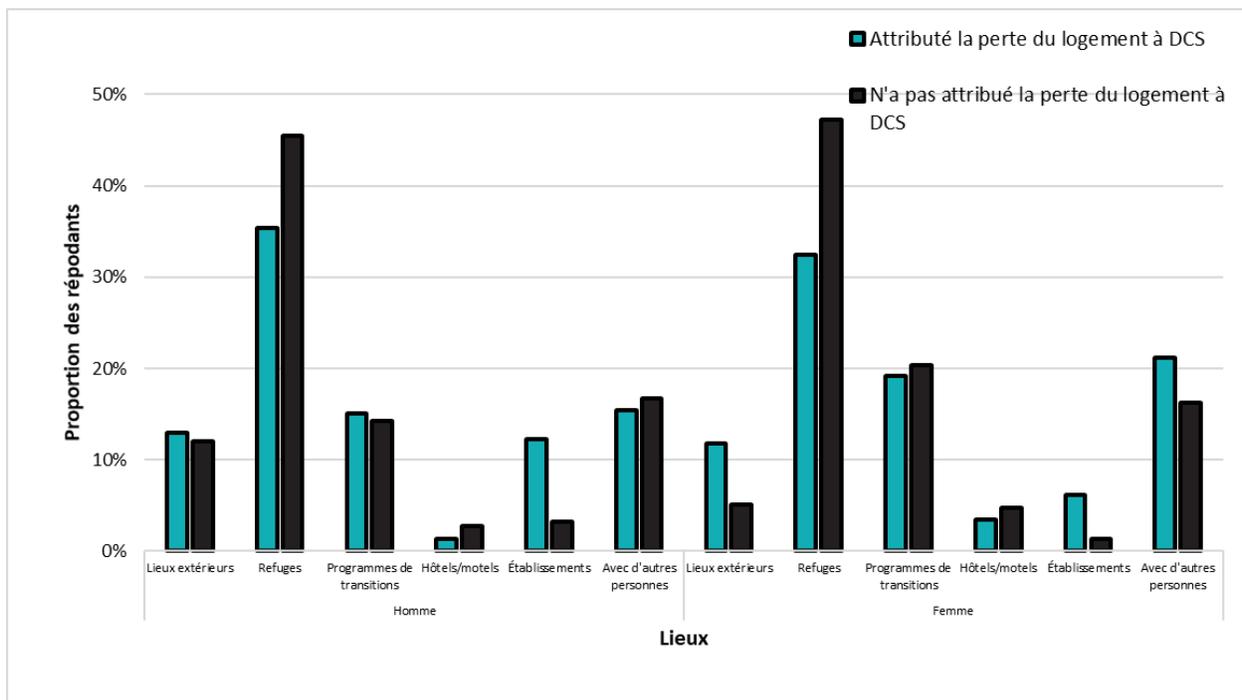
Le lieu des personnes ayant indiqué une DCS varie selon l'identité de genre (figure 12). Les répondants masculins ayant indiqué une DCS (12,3 %) étaient près de deux fois plus nombreux à se trouver dans un établissement que les répondantes (6,2 %). En revanche, les répondants masculins ayant indiqué une DCS (15,1 %) étaient moins susceptibles de déclarer se trouver dans



des logements de transition (15,1 %) ou d'être en situation d'itinérance cachée¹¹ (15,4 %) que les répondantes ayant indiqué une DCS (19,2 % et 21,2 %, respectivement).

Les répondantes ayant indiqué une DCS (12,5 %) étaient plus de deux fois plus nombreuses à séjourner dans des lieux extérieurs que les répondantes n'ayant pas indiqué de DCS (5,4 %). De plus, les femmes qui ont indiqué une DCS (21,2 %) étaient plus susceptibles d'être en situation d'itinérance cachée que celles qui n'en avaient pas indiqué (16,3 %). Les hommes et les femmes qui ont indiqué que la DCS était la raison de la perte de leur logement étaient plus susceptibles de fréquenter des établissements et moins susceptibles de vivre dans des lieux extérieurs par rapport aux répondants et aux répondantes n'ayant pas indiqué que la DCS avait entraîné la perte de leur logement.

Figure 12. Comparaison des lieux pour chaque identité de genre



Source : Tout le monde compte 2018

11. Désigne les personnes sans domicile fixe qui vivent chez d'autres personnes (par exemple, sur un canapé) parce qu'elles ne peuvent pas trouver un endroit à elles.

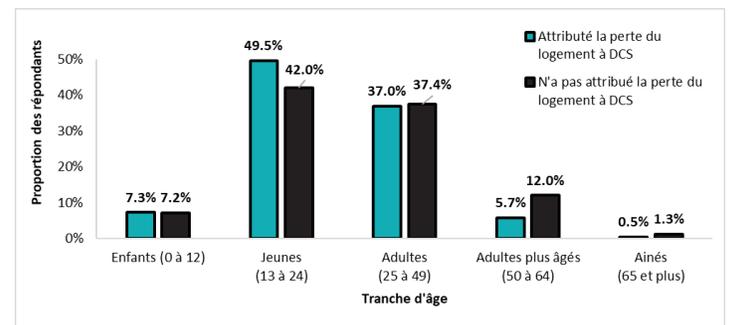


Première expérience d'itinérance

Près de la moitié de ceux qui ont indiqué la DCS comme étant la raison de leur plus récente perte de logement ont d'abord fait l'expérience de l'itinérance dans leur jeunesse (49,5 %), contre 42,0 % de ceux qui n'ont pas déclaré de DCS (figure 13). La proportion de répondants ayant fait leur première expérience d'itinérance dans leur enfance (entre 0 et 12 ans) était semblable pour ceux qui ont déclaré ou non avoir consommé de la drogue (7,3 % et 7,2 %, respectivement). Les répondants qui ont fait leur première expérience d'itinérance plus tard dans la vie étaient moins susceptibles de déclarer que la DCS était un facteur ayant contribué à la perte de leur logement (13,8 % des adultes plus âgés et 11,3 % des personnes âgées). Parmi les répondants qui ont déclaré que la DCS expliquait la perte de

leur logement, la plupart ont indiqué qu'ils avaient d'abord fait l'expérience de l'itinérance dans leur jeunesse (28,3 %) ou dans leur enfance (25,2 %) et à l'âge adulte (24,9 %). Comparativement, moins de personnes ont indiqué une première expérience de l'itinérance à titre d'adulte plus âgé (13,8 %) ou de personne âgée (11,3 %).

Figure 13. Première expérience d'itinérance répartie selon le groupe d'âge

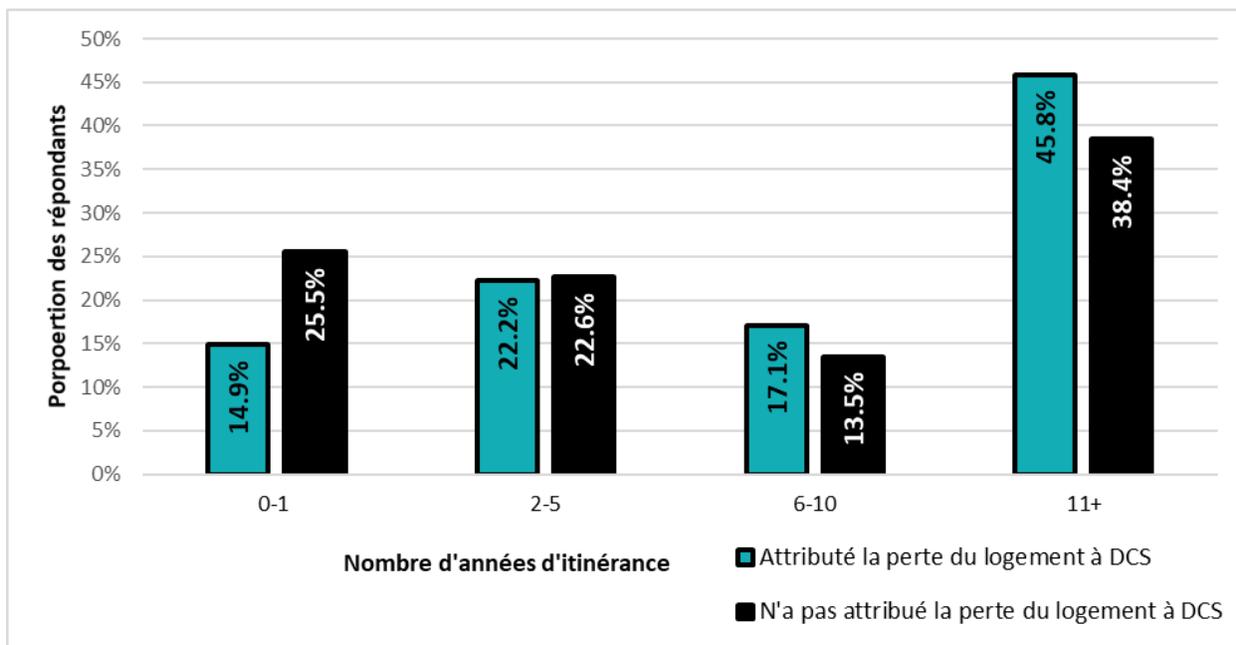


Source : Tout le monde compte 2018

Les répondants qui ont indiqué que la DCS avait entraîné la perte de leur logement étaient plus susceptibles d'indiquer que davantage de temps s'était écoulé depuis leur première expérience d'itinérance (figure 14). Le temps médian depuis la première expérience d'itinérance était plus long pour ceux qui ont indiqué une DCS (9 ans) que pour ceux qui n'en ont pas indiqué (6 ans). Près de la moitié (45,8 %) ont d'abord été sans-abri 11 ans ou plus avant leur épisode actuel d'itinérance, et 17,1 % ont d'abord été sans-abri 6 à 10 ans auparavant. En comparaison, ces chiffres sont respectivement de 38,4 % et 13,5 % pour les personnes n'ayant pas indiqué de DCS. Ceux qui n'ont pas indiqué de DCS étaient plus susceptibles d'avoir fait leur première expérience d'itinérance moins d'un an auparavant (25,5 %), comparativement à 14,9 % pour les répondants qui ont indiqué la DCS pour expliquer la perte de leur logement.



Figure 14. Temps écoulé depuis la première expérience d'itinérance



Source : Tout le monde compte 2018

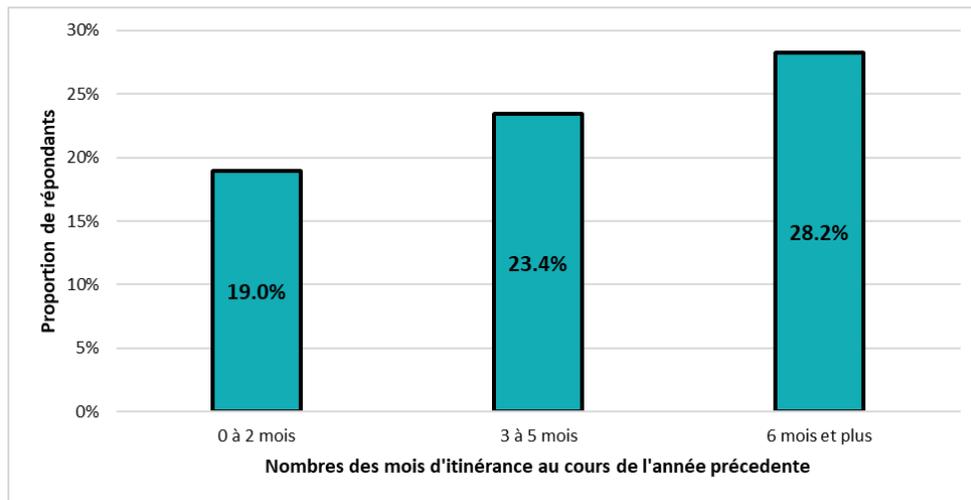
Itinérance chronique et épisodique

Dans le dénombrement ponctuel de 2018, les répondants qui ont déclaré six mois ou plus d'itinérance au cours de l'année précédente ont été considérés comme en situation d'« itinérance chronique », et les répondants qui ont déclaré avoir eu au moins trois épisodes distincts d'itinérance au cours de l'année précédente ont été considérés comme en situation d'« itinérance épisodique ». Les répondants à l'enquête qui ont indiqué la DCS comme raison de la perte de leur logement étaient plus susceptibles de connaître une itinérance chronique et une itinérance épisodique (respectivement 67,7 % et 23,6 %) que pour ceux qui n'ont pas indiqué de DCS (respectivement 58,3 % et 18,6 %).

La proportion de personnes ayant indiqué que leur DCS avait entraîné la perte de leur logement a augmenté avec le temps passé en situation d'itinérance au cours de l'année précédente, passant de 19,0 % pour une période d'itinérance de 0-2 mois à 28,2 % pour ceux qui ont déclaré plus de 6 mois d'itinérance au cours de l'année précédente (figure 15). De même, la proportion de répondants ayant expliqué la perte de leur logement par leur DCS a augmenté au fil des épisodes d'itinérance, passant de 22,6 % pour un seul épisode à 29,4 % pour trois épisodes d'itinérance ou plus (figure 16).

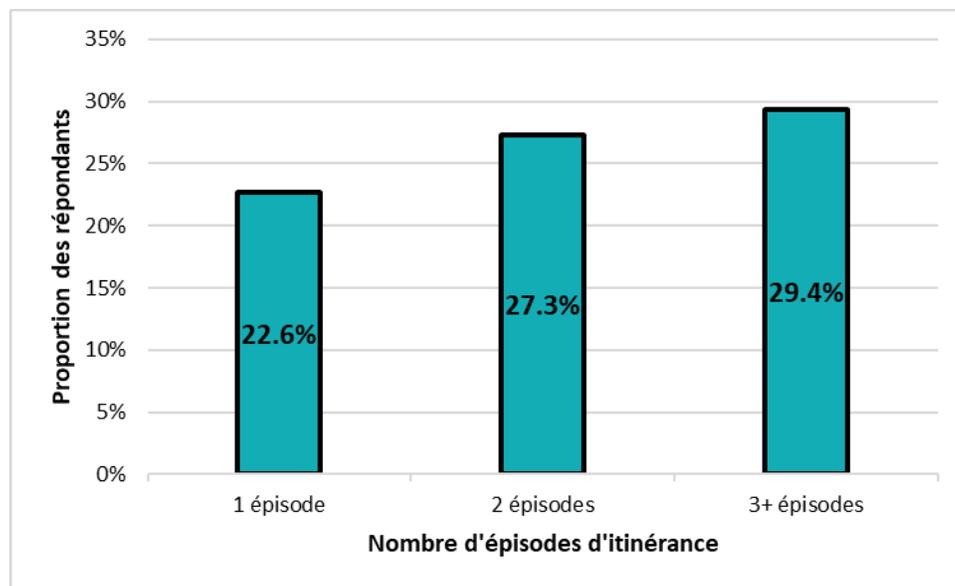


Figure 15. L'itinérance chronique parmi les personnes interrogées indiquant une DCS



Source : Tout le monde compte 2018

Figure 16. L'itinérance épisodique chez les répondants indiquant une DCS



Source : Tout le monde compte 2018

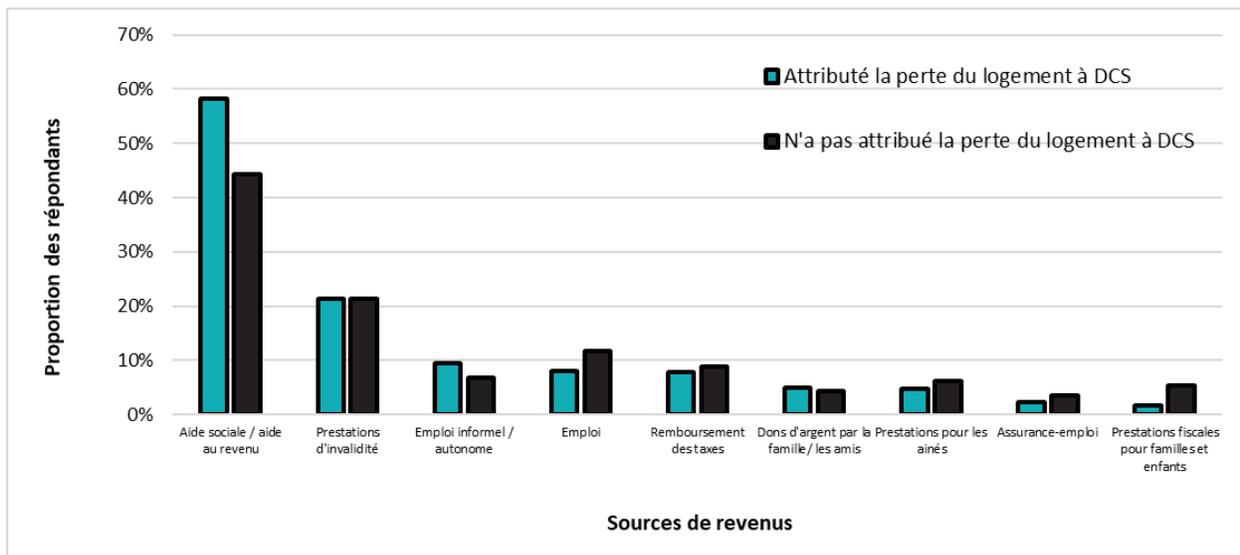


Sources de revenus

Pour cette section, les répondants ont indiqué toutes les sources de revenus qu'ils recevaient à partir des choix de réponse à la question 15 de l'enquête sur le dénombrement ponctuel ([annexe B](#)). D'après les données recueillies, l'aide sociale ou l'assistance sociale était la source de revenus la plus souvent indiquée pour tous les répondants à l'enquête (figure 17). Toutefois, les personnes qui ont indiqué que la DCS avait entraîné la perte de leur logement (58,3 %) étaient plus susceptibles que les autres (44,4 %) d'indiquer que l'aide sociale ou l'assistance sociale était leur source de revenus. La deuxième source de revenus la plus fréquente parmi toutes les personnes interrogées était les prestations d'invalidité, pour lesquelles il n'y avait pas de différence entre les répondants ayant indiqué une DCS et les autres.

Il y avait quelques différences dans les revenus d'emploi déclarés entre les deux groupes. Les répondants qui ont indiqué une DCS (9,5 %) étaient plus susceptibles de déclarer un emploi informel ou un travail indépendant que les répondants n'ayant pas indiqué de DCS (6,8 %). Dans le même ordre d'idées, les répondants qui ont indiqué une DCS (8,0 %) étaient moins susceptibles de déclarer un revenu d'emploi formel que les autres (11,7 %).

Figure 17. Sources de revenus déclarées



Source : Tout le monde compte 2018

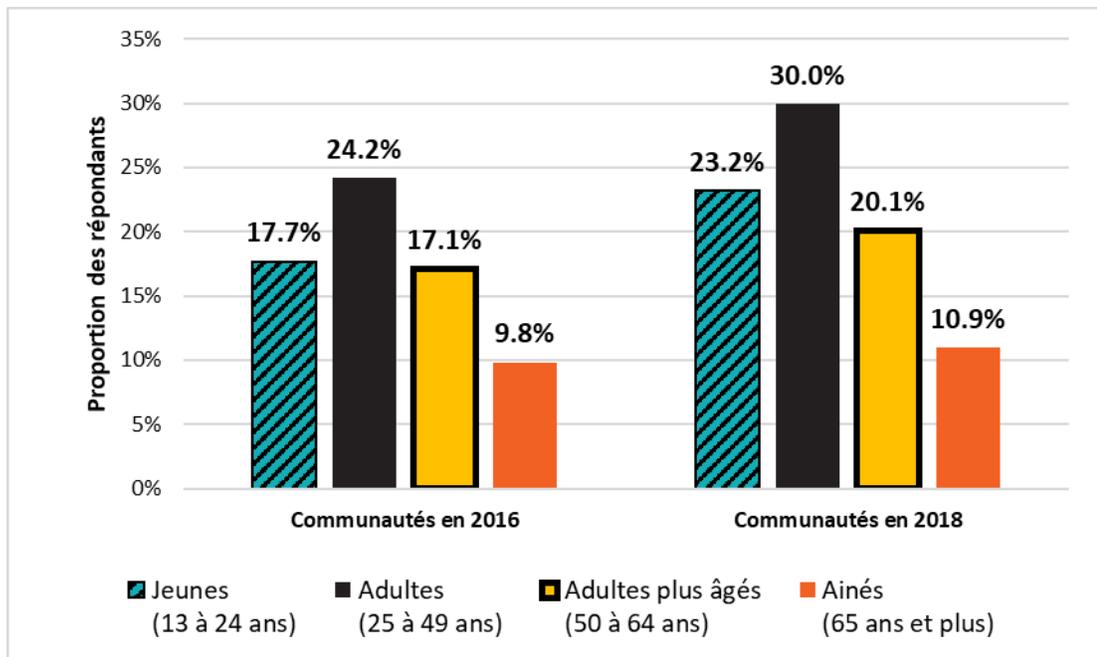


Comparaisons entre les dénombrements ponctuels de 2016 et de 2018

L'un des avantages d'effectuer des dénombrements ponctuels périodiquement est que cela permet de comparer les changements au fil du temps et de suivre l'évolution des tendances chez les personnes en situation d'itinérance. Sur les 32 communautés qui ont effectué le dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale en 2016, 31 ont également participé en 2018, ce qui permet de comparer les années.

En comparant les résultats des 31 communautés ayant participé aux dénombrements ponctuels de 2016 et de 2018, la proportion de répondants ayant indiqué que la DCS était à l'origine de la perte de leur logement est passée de 20,9 % en 2016 à 26,0 % en 2018. Cette augmentation était manifeste dans toutes les tranches d'âge, avec une croissance marquée chez les jeunes (de 13 à 24 ans) et les adultes (de 25 à 49 ans). Voir la figure 18. Dans les deux enquêtes, la DCS était plus souvent nommée pour expliquer la perte récente de logement chez les jeunes (de 13 à 24 ans) et les adultes (de 25 à 49 ans), que chez les adultes plus âgés (de 50 à 64 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus).

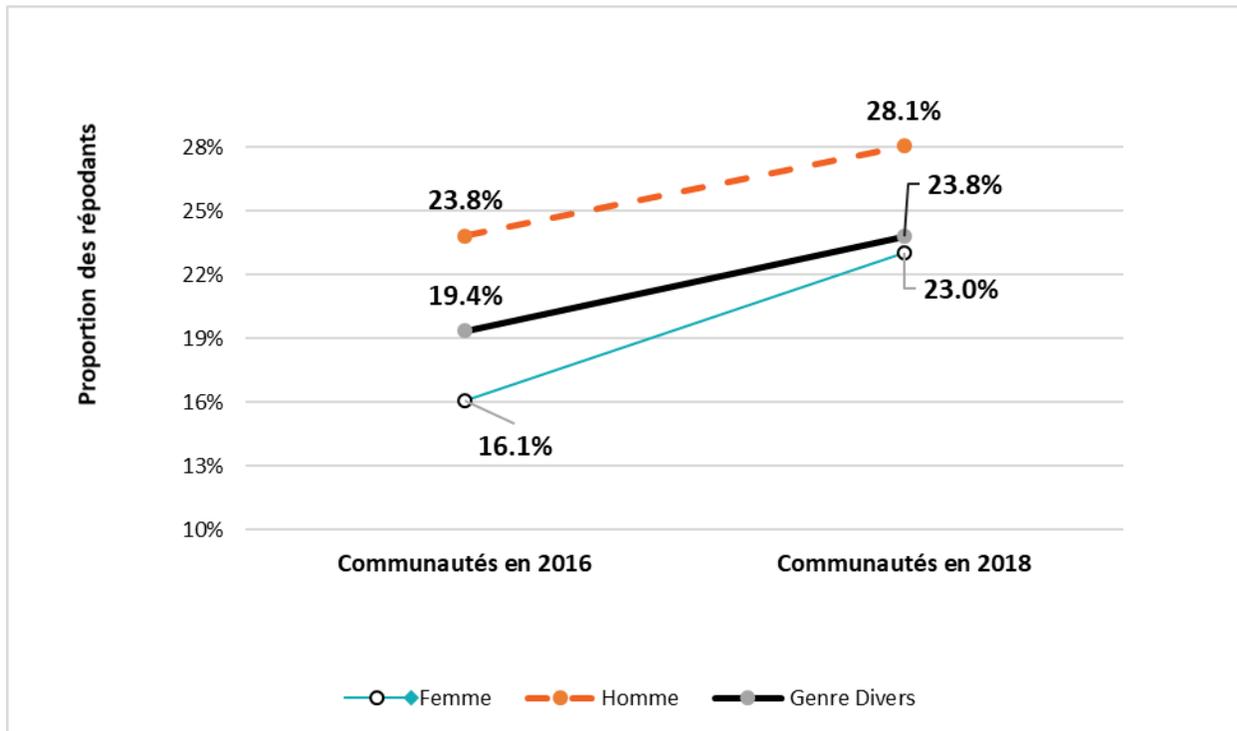
Figure 18. Répartition par âge et DCS (2016 et 2018)



Remarque : Basé sur les données de l'enquête Tout le monde compte 2018 et le dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale de 2016.



Figure 19. Composition par identité de genre des répondants indiquant une DCS en 2016 et en 2018



Remarque : Basé sur les données de l'enquête Tout le monde compte 2018 et le dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale de 2016.



Sommaire

Le dénombrement ponctuel coordonné au niveau national permet d'étudier le phénomène de l'itinérance dans les communautés de tout le pays et de dresser un tableau national de la situation au Canada. En examinant les réponses des répondants qui ont déclaré que la dépendance ou la toxicomanie avait entraîné leur plus récente perte de logement, ce rapport donne un aperçu des effets de la dépendance et de la toxicomanie sur l'itinérance dans les communautés canadiennes.

D'après les données du dénombrement ponctuel de 2018, la dépendance ou toxicomanie est la raison la plus fréquemment citée pour la perte de logement, 25,1 % de tous les répondants ayant fourni cette réponse. Parmi les raisons de la récente perte de logement, la dépendance ou toxicomanie était plus fréquente chez les hommes adultes et les personnes sans personnes à charge. Inversement, les anciens combattants et les nouveaux arrivants au Canada étaient moins susceptibles de déclarer que la dépendance ou la toxicomanie avait contribué à la perte de leur logement. Les proportions de répondants qui ont déclaré une dépendance ou toxicomanie et qui se sont identifiés comme Autochtones (27,7 %) et non-Autochtones (27,2 %) étaient très similaires. Cependant, une plus grande proportion de femmes qui se sont identifiées comme Autochtones (27,9 %) ont déclaré que la dépendance ou toxicomanie avait entraîné la perte de leur logement, par rapport aux femmes non-Autochtones (21,4 %).

Les personnes qui ont déclaré de la dépendance ou toxicomanie étaient plus susceptibles de rester dans des établissements de soins de santé ou des établissements correctionnels ou ailleurs que dans des refuges que celles qui n'ont pas déclaré la dépendance ou toxicomanie comme raison de la perte de leur logement. En outre, les personnes ayant déclaré de la dépendance ou toxicomanie étaient plus susceptibles d'avoir fait l'expérience de l'itinérance pour la première fois dans leur jeunesse, d'avoir vécu des périodes d'itinérance plus longues depuis leur première expérience et d'avoir vécu de l'itinérance chronique ou épisodique au cours de l'année précédente.

Les résultats démontrent également la variabilité des sources de revenus entre les répondants qui ont déclaré avoir consommé de la drogue et ceux qui n'en ont pas consommé. Une proportion plus élevée de répondants qui ont attribué leur récente perte de logement à la DCS a déclaré que l'aide sociale ou l'assistance sociale ainsi que l'emploi informel ou le travail indépendant étaient leurs sources de revenus, par rapport aux répondants qui n'ont pas déclaré de DCS.



Ce rapport met en lumière les caractéristiques et le vécu des sans-abri qui attribuent leur perte de logement, au moins en partie, à une DCS. Les conclusions de ce rapport peuvent être utilisées pour soutenir la création de programmes et la mise en œuvre d'activités et de services pour les sans-abri au Canada. À l'avenir, ces renseignements pourront être étayés par des données supplémentaires provenant du dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale de 2020.



Glossaire

Adulte

Personne âgée de 25 à 49 ans.

Adulte âgé

Personne âgée de 50 à 64 ans.

Adulte célibataire

Personne qui ne fait pas partie d'une famille avec un conjoint ou des enfants pendant un épisode d'itinérance.

Ancien combattant

Ancien membre des Forces armées canadiennes. Cette situation est auto déclarée à l'arrivée dans un refuge.

Chronique (itinérance)

Désigne les personnes qui ont vécu dans l'itinérance pendant six mois ou plus au cours de la dernière année.

Conjoint

Personne qui est membre d'un couple.

Demandeur d'asile

Personne qui demande l'asile au Canada. Cette situation est auto déclarée à l'arrivée dans un refuge.

Épisodique (itinérance)

Désigne les personnes qui ont connu au moins trois épisodes distincts d'itinérance au cours de la dernière année.

Famille

Personne qui déclare être en compagnie d'au moins un membre de sa famille pendant sa période d'itinérance.

Immigrant

Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement ou un résident permanent est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Cette situation est auto déclarée à l'arrivée au refuge.

Itinérance

Conditions de vie d'une personne ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et approprié et qui n'a pas non plus la possibilité, les moyens ni la capacité d'en obtenir un dans l'immédiat.



Itinérance cachée

Se dit des personnes sans abri qui vivent chez d'autres personnes (par exemple, sur leur canapé) parce qu'elles ne peuvent pas trouver un endroit à elles.

Itinérance chez les Autochtones

Désigne les peuples autochtones qui n'ont pas de foyer en raison de la colonisation, de traumatismes, ou dont les conditions sociales, culturelles, économiques et politiques les placent dans la pauvreté. Les personnes n'ayant pas de logement comprennent les personnes qui alternent entre le logement et l'absence de logement, qui vivent dans la rue, qui sont hébergées temporairement chez des connaissances, qui ont recours aux refuges d'urgence, qui vivent dans des logements inabordables, inadéquats, inférieurs aux normes et non sécuritaires ou qui vivent sans la garantie du maintien dans les lieux; toute personne, sans égard à son âge, qui quitte un établissement (comme un hôpital, un centre de traitement en santé mentale et en toxicomanie, une prison, une maison de transition), qui fuit un logement non sécuritaire en raison d'abus dans toutes ses définitions, et tout jeune qui fait la transition de toute forme de soins. Pour plus d'information sur l'itinérance chez les Autochtones, consultez la [Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada](#).

Jeune

Personne âgée de 13 à 24 ans qui s'identifie comme n'étant pas accompagnée d'un parent ou d'un tuteur pendant son épisode d'itinérance.

Logement de transition

Établissement offrant un abri temporaire, mais qui se différencie des refuges d'urgence par la durée plus longue du séjour et l'offre plus grande de services de soutien aux clients. Le logement de transition est une étape intermédiaire entre le refuge d'urgence et le logement permanent. Les séjours durent généralement entre trois mois et trois ans.

Né au Canada

Personne née au Canada.

Personne âgée

Personne âgée de 65 ans et plus.

Personne autochtone

Personne qui se déclare comme membre des Premières Nations, Métis, Inuit, comme Indien inscrit ou non inscrit, indépendamment de son lieu de résidence ou de son statut de membre.

Réfugié

Personne qui s'est vue offrir l'asile au Canada, qui craint la persécution et qui ne veut pas ou ne peut pas retourner dans son pays d'origine. Cette situation est auto déclarée à l'arrivée dans un refuge.



Systemes

Établissements qui sont réglementés par des organismes fédéraux, provinciaux ou municipaux tels que les hôpitaux, les centres de traitement, les prisons, les établissements pénitentiaires et les centres de détention.



Annexe A : Vers un chez-soi – communautés désignées ayant participé à l'enquête Tout le monde compte de 2018

- Barrie (Simcoe)
- Bathurst
- Belleville
- Brandon
- Brantford
- Calgary
- Charlottetown
- Drummondville
- Dufferin
- Durham (Oshawa)
- Edmonton
- Fredericton
- Gatineau/Outaouais
- Grande Prairie
- Guelph
- Halifax
- Région de Halton
- Hamilton
- Iqaluit
- Kamloops
- Kelowna
- Kingston
- Lethbridge
- London
- Medicine Hat
- Région métropolitaine de Vancouver (réalisé en 2017)
- Moncton
- Montréal
- Nanaimo
- Nelson
- Nipissing/North Bay
- Ottawa
- Région de Peel
- Peterborough
- Prince Albert
- Prince George
- Québec
- Red Deer
- Regina
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Saint John
- Saskatoon
- Sault Ste. Marie
- Sherbrooke
- St. Catharines/
Niagara/Thorold
- St. John's
- Sudbury
- Summerside
- Sydney/Cap-Breton
- Thompson
- Thunder Bay
- Toronto
- Trois-Rivières
- Victoria (district régional de la capitale)
- Région de Waterloo
- Whitehorse
- Windsor
- Winnipeg
- Wood Buffalo
- Yellowknife
- York

[Voici le lien pour en savoir plus sur le programme Vers un chez-soi – communautés désignées](#)



Annexe B : Tout le monde compte de 2018

Indiquez le lieu de séjour :

- Refuse de répondre
- Son appartement/sa maison
- Chez quelqu'un
- Motel/hôtel
- Hôpital, prison, centre de détention provisoire
- Refuge d'urgence ou refuge pour victimes de violence familiale
- Logement ou refuge de transition
- Espace public (par exemple, trottoir, parc, forêt, abribus)
- Véhicule (voiture, fourgonnette, véhicule récréatif, camion)
- Abri de fortune, tente ou cabane
- Immeuble abandonné/vacant
- Autre lieu non abrité
- Le répondant ne sait pas (probablement en situation d'itinérance)

1. Quels membres de votre famille sont restés chez vous la nuit dernière? [Indiquez les numéros d'enquête pour les adultes. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.]

- Aucun
- Conjoint
- Autre adulte
- Refuse de répondre
- Enfant(s)/personne(s) à charge

Pour les questions suivantes, on entend par « itinérance » tout moment où vous n'avez pas de lieu sûr pour vivre, y compris lorsque vous dormez dans un refuge, dans la rue ou que vous vivez temporairement chez d'autres personnes.

2. Quel âge aviez-vous lorsque vous vous êtes retrouvé en situation d'itinérance pour la première fois?

- Âge
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

3. Au total, pendant combien de temps avez-vous été en situation d'itinérance au cours de la dernière année? (Meilleure estimation)

- Durée (jours/semaines/mois)
- Ne sait pas
- Refuse de répondre



4. Au total, combien d'épisodes différents d'itinérance avez-vous vécus au cours de la dernière année? (Meilleure estimation)
 - Nombre d'épisodes (comprend cette fois-ci)
 - Ne sait pas
 - Refuse de répondre
5. Avez-vous dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année?
 - Oui
 - Non
 - Ne sait pas
 - Refuse de répondre
6. Depuis combien de temps êtes-vous à (nom de la communauté)?
 - Durée (jours/semaines/mois/années)
 - Depuis toujours
 - Ne sait pas
 - Refuse de répondre
7. Où habitiez-vous avant de déménager ici?
 - Communauté, province, pays
 - Refuse de répondre
8. Vous identifiez-vous comme Autochtone ou avez-vous des ancêtres autochtones? Cela comprend les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les Indiens inscrits et non inscrits. (Dans l'affirmative, veuillez faire un suivi pour préciser.)
 - Oui
 - Non
 - Ne sait pas
 - Refuse de répondre

Dans l'affirmative :

- Premières Nations
 - Inuit
 - Métis
 - Indiens non inscrits /ascendance autochtone
9. Êtes-vous arrivé au Canada en tant qu'immigrant(e) ou réfugié(e)?
 - Oui, immigrant(e)
 - Oui, réfugié(e)
 - Non
 - Ne sait pas
 - Refuse de répondre

Dans l'affirmative, depuis quand êtes-vous au Canada?



- Durée (jours/semaines/mois/années)
- Date (jour/mois/année)
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

10. Avez-vous déjà servi dans les Forces canadiennes ou dans la GRC?

(Les Forces sont la Marine, l'Armée ou la Force aérienne du Canada)

- Oui, dans les Forces
- Oui, dans la GRC
- Non
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

11. Quel âge avez-vous? Ou en quelle année êtes-vous né(e)? (En cas de doute, demandez la meilleure estimation).

- Âge ou année de naissance
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

12. À quel genre vous identifiez-vous?

- Masculin/homme
- Féminin/femme
- Bispirituel
- Femme trans/transgenre
- Homme trans/transgenre
- Altersexuel/personne de genre non conforme
- N'est pas dans la liste (préciser)
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

13. Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle, par exemple hétérosexuel, gai, lesbienne?

- Hétérosexuel/hétérosexuelle
- Gai
- Lesbienne
- Bisexuel
- Bispirituel
- En questionnement
- Allosexuel
- N'est pas dans la liste (préciser)
- Ne sait pas
- Refuse de répondre



14. Qu'est-ce qui a causé la perte de votre dernier logement?

(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent. Le « logement » ne comprend pas les arrangements temporaires [par exemple, dormir sur le sofa d'un ami] ou les séjours en refuge).

- Maladie ou condition médicale
- Dépendance ou toxicomanie
- Pertes d'emploi
- Incapable de payer le loyer ou l'hypothèque
- Conditions de logement dangereuses
- A subi de mauvais traitements de la part d'un parent/tuteur
- A subi de mauvais traitements de la part d'un(e) époux(se)/conjoint(e)
- Conflit avec un parent/tuteur
- Conflit avec l'époux(se)/le ou la conjoint(e)
- Incarcération (prison)
- Hospitalisation ou en programme de traitement
- Autre raison
- Ne sait pas
- Refuse de répondre

15. Quelles sont vos sources de revenus? (On peut donner des exemples. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Emploi
- Emploi informel/travail indépendant (par exemple, retour de bouteilles, mendicité)
- Assurance-emploi
- Aide ou assistance sociale
- Prestations d'invalidité
- Prestations aux aînés (par exemple, le RPC, la SV, le SRG)
- Prestations fiscales pour familles et enfants
- Dons d'argent par la famille/les amis
- Autre source :
- Aucun revenu
- Refuse de répondre

Annexe C : Ressources du programme Vers un chez-soi

- [À propos de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](#)
- [Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2016](#)
- [Étude nationale sur les refuges 2005-2014 : l'utilisation des refuges d'urgence au Canada \(auteur : Aaron Segaert\)](#)
- [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri](#)



Références

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. *Tout le monde compte – un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada*, 2^e édition, 2017a. Sur Internet :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/guide-denombrements-ponctuels.html#TOC1>

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. *Faits saillants – Dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance dans les collectivités canadiennes de 2016*, 2017b. Sur Internet :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/faits-saillants-denombrement-2016.html>

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. *Tout le monde compte 2018 : Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale*, 2019. Sur Internet :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/faits-saillants-denombrement-2018.html>

GRINMAN, M., et coll. « Drug problems among homeless individuals in Toronto, Canada: prevalence, drugs of choice, and relation to health status », *BMC Public Health*, vol. 10, n° 94 (2010).

SANTÉ CANADA. *Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues 2012 (ESCCAD)*, 2013. Sur Internet :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/preoccupations-liees-sante/prevention-traitement-toxicomanie/statistiques-consommation-drogues-alcool/enquete-surveillance-canadienne-consommation-alcool-drogues-sommaire-resultats-2012.html>

KHANDOR, E., et coll. *The Street Health Report 2007*, bulletin n° 4, Homelessness, Mental Health & Substance Use, Toronto, Street Health, 2009.

THOMPSON, R., et coll. « Substance-use disorders and poverty as prospective predictors of first-time homelessness in the United States », *Research and Practice*, vol. 103, n° S2 (2013), p. S282-S288.

VEGA, W., et coll. « Prevalence and age of onset for drug use in seven international sites: results from the international consortium of psychiatric epidemiology », *Drug and Alcohol Dependence*, vol. 68, n° 3 (2002), p. 285-297.



Liste des figures

- Figure 1. Dépendance et consommation de substances à l'origine de la perte récente d'un logement
- Figure 2. Raisons supplémentaires de la perte de logement
- Figure 3. Répartition géographique des personnes interrogées ayant indiqué une DCS
- Figure 4. Taille de la communauté des répondants ayant indiqué une DCS
- Figure 5. Répartition selon le sexe des personnes interrogées ayant indiqué une DCS
- Figure 6. Répartition des répondants indiquant une DCS selon leur tranche d'âge
- Figure 7. Types de familles
- Figure 8. Répartition des répondants ayant indiqué une DCS selon leur statut de nouvel arrivant
- Figure 9. Identité autochtone des répondants ayant indiqué une DCS
- Figure 10. Ancien combattant
- Figure 11. Lieu indiqué le jour du dénombrement
- Figure 12. Comparaison des lieux pour chaque identité de genre
- Figure 13. Première expérience d'itinérance répartie selon le groupe d'âge
- Figure 14. Temps écoulé depuis la première expérience d'itinérance
- Figure 15. L'itinérance chronique parmi les personnes interrogées indiquant une DCS
- Figure 16. L'itinérance épisodique chez les répondants indiquant une DCS
- Figure 17. Sources de revenus déclarées
- Figure 18. Répartition par âge et DCS (2016 et 2018)
- Figure 19. Composition par identité de genre des répondants indiquant une DCS en 2016 et en 2018

Liste des acronymes

- EDSC – Emploi et Développement social Canada
- DCS – Dépendance ou consommation de substances
- GRC – Gendarmerie royale du Canada
- VR – Véhicule récréatif
- RPC – Régime de pensions du Canada
- SV – Sécurité de la vieillesse
- SRG – Supplément de revenu garanti